



**APPEL D'OFFRES CL-2021-12**

**Sécurisation, ouverture, entretien et réparation de sentiers**

La Ville de Mont-Tremblant désire recevoir des offres de services pour la sécurisation, l'ouverture, l'entretien et la réparation de sentiers de vélo de montagne, de « fatbike », de randonnée pédestre, de marche hivernale, de ski de fond et de raquette pour les saisons 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025 avec option de renouvellement pour les saisons 2025-2026 et 2026-2027.

Les soumissions dûment complétées sur les formulaires préparés à cet effet par la Ville de Mont-Tremblant seront reçues dans des enveloppes scellées, cachetées et clairement identifiées portant la mention « **Appel d'offres CL-2021-12 - Sécurisation, ouverture, entretien et réparation de sentiers** » au plus tard le 27 septembre 2021 à 9 h, pour être ouvertes immédiatement après.

Advenant qu'une directive de la santé publique (COVID-19) limite le déroulement prévu en présentiel, les soumissionnaires ne seront pas autorisés à assister à l'ouverture des soumissions. Il sera possible de consulter la vidéo qui sera enregistrée au moment de l'ouverture des soumissions.

L'heure officielle qui aura force de loi sera celle apparaissant à l'horloge où seront ouvertes les soumissions. Celles-ci devront être déposées en main propre ou par messagerie spéciale (à l'exception de la poste prioritaire) à l'adresse suivante :

Service de la culture et des loisirs  
Ville de Mont-Tremblant  
635, rue Cadieux  
Mont-Tremblant (Québec) J8E 2T4

Aucune soumission reçue après les délais ne sera acceptée.

Les formulaires seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, SEAO à l'adresse suivante [www.seao.ca](http://www.seao.ca) à compter du 8 septembre 2021.

Ne seront considérées que les soumissions présentées sur les formulaires délivrés par ce site.

La Ville de Mont-Tremblant ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Mont-Tremblant, ce 8 septembre 2021.

Marc-André Gagné  
Régisseur du Service de la culture et des loisirs